

POURQUOI L'ENTREPRENEURIAT VERT N'ÉMERGE-T-IL PAS À KINSHASA ?

LE CAS DE L'ENTREPRISE RECOPLAST CONGO

Joël MUNONGO

YULA,

Doctorant en science politique.
Enseignant de science politique à l'Université de Lille,
Consultant et formateur en développement durable, économie circulaire, valorisation des déchets et écoresponsabilité.
CERAPS-UMR 8026
Université de Lille
1, Place Déliot, 59000 Lille Cedex.
rjmunongo@gmail.com

En Afrique, la question des déchets plastiques est devenue un problème majeur au regard de leur impact sur la santé publique et sur les écosystèmes. L'explosion démographique, l'urbanisation continue, la production industrielle et la demande des biens en provenance d'autres continents, notamment l'Europe, l'Asie et l'Amérique accélèrent l'utilisation et la présence des plastiques dans les grandes villes de ce continent. Les différentes propriétés du plastique (bon emballage, bon conservateur, dureté et flexibilité, c'est-à-dire coût faible et facilité à en disposer) sont les atouts qui expliquent sa forte utilisation. Or, après usage, les plastiques peuvent mettre jusqu'à mille ans à se décomposer dans l'environnement naturel lorsqu'ils ne sont pas traités ou valorisés. Ainsi, depuis quelques années, certains jeunes entrepreneurs africains voient dans les plastiques une opportunité d'entreprise afin de lutter contre leur pollution dans l'environnement et d'éradiquer des problèmes de santé liés à la présence des déchets dans l'espace urbain. Les initiatives de valorisation des plastiques illustrent les besoins des entrepreneurs africains de mettre en œuvre un « entrepreneuriat vert » respectueux de l'environnement, créant et donnant de l'emploi aux jeunes.

Les entreprises vertes ou encore les start-ups vertes qui mettent au centre de leurs activités les questions environnementales et du développement durable, ne reçoivent cependant pas tout l'intérêt social, scientifique ou médiatique à Kinshasa.

Cet article met en lumière le phénomène de l'entrepreneuriat vert en valorisation des déchets plastiques à Kinshasa et les difficultés auxquelles font face ces entreprises. Après avoir interrogé à travers des entretiens les responsables des entreprises de

valorisation des déchets plastiques, l'enquête menée entre 2021 et 2022 s'est poursuivie par des observations des routines journalières de travail dans les usines de surcyclage dans la zone industrielle de la commune de Limete (2^{ème} et 17^{ème} rue) pendant plusieurs semaines.

L'article se focalise plus particulièrement sur le cas de la start-up Recoplast Congo où l'on a interrogé le Chief Executive Officer (CEO) ou manager de cette entreprise pendant plus de dix-heures et où il a été mené des longues observations de plus de quinze heures (en trois jours ouvrés) sur le travail de surcyclage des plastiques et sur celui de la filière de rachat des déchets plastiques « Kintoko » dans laquelle ont été interviewés et observés quatre travailleurs, trois collecteurs-récupérateurs des déchets plastiques, notamment un jeune mineur de 13 ans et un père de famille de plus de 40 ans.

1. L'entrepreneuriat vert : Quid ?

Parler d'entrepreneuriat vert, c'est évoquer un modèle d'entrepreneuriat qui s'associe à l'économie verte évoquée en 2008 par le programme des nations unies pour l'environnement (PNUE) dans l'objectif d'écologiser les secteurs de l'économie comme l'indique le rapport « Green Economy Report » publié par le conseil d'administration du PNUE en février 2011. Une économie verte est « une économie qui offre une meilleure qualité de vie pour tous dans les limites écologiques de la planète »¹ ; elle promeut une croissance verte qui consiste à favoriser la croissance et le développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent à donner les ressources et les services environnementaux propices au bien-être humanitaire.

Le concept d'économie verte fait référence à une économie qui tient aux limites planétaires et environnementales, répond au besoin de conserver les ressources naturelles et réduit le plus possible la pollution et les gaz à effet de serre nuisibles à l'environnement². Les principes qui forment l'économie verte sont les mêmes que ceux qui fondent la notion de développement durable et celle de croissance verte. Il s'agit donc de l'environnement (écologie), du social et de l'économique. Les concepts d'économie et de croissance vertes sont donc compatibles avec la réalisation de la durabilité environnementale et des aspirations économiques. Des institutions telles que la Banque mondiale, la commission économique des nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'institut mondial pour la croissance verte (GGGI) et l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ou encore le programme des Nations-Unies pour l'environnement examinent depuis quelque temps les conditions de mise en œuvre de cette économie en parallèle avec une croissance dite verte.

1 OCDE, *Vers une croissance verte. Résumé à l'intention des décideurs*, 2011, p. 28.

2 Martin KHOR, « Les risques du concept d'économie verte au regard du développement durable, de la pauvreté et de l'équité », in Bernard DUTERME, *Économie verte : marchandiser la planète pour la sauver*, 2013, pp. 23-84.

L'entrepreneuriat vert est un concept relativement nouveau, qui attire l'attention depuis la fin des années 1990 et dont la popularité a rapidement augmenté ces dernières années. Il est le processus de développement de nouveaux produits et de nouvelles technologies pour répondre aux problèmes environnementaux³. Ce modèle d'entrepreneuriat est qualifié « d'éco-entrepreneuriat ou d'entrepreneuriat durable », car il met en symbiose le savoir, le savoir-faire et l'action créative dans un secteur d'activité afin de satisfaire à un besoin social, tout en intégrant les facteurs environnementaux, économiques et sociaux dans le business model et/ou dans le business process. Dans cette veine, toute entreprise dont l'activité principale concerne les problèmes énergétiques et environnementaux, est considérée comme une « éco-industrie », y compris dans le secteur des services. Les éco-industries peuvent être classées en deux catégories :

- L'une comprend des petites entreprises innovantes dans le secteur des énergies renouvelables, du recyclage, de l'audit ou du conseil en environnement.
- L'autre, les entreprises détenant des moyens de production et des capitaux importants et qui fournissent des biens et services dans des domaines comme les déchets, les eaux usées, le transport⁴.

Cependant, on ne peut parler de l'entrepreneuriat vert sans mettre en avant les acteurs œuvrant pour ce modèle économique. Un écopreneur est une personne qui cherche à faire évoluer un secteur de l'économie vers la durabilité en lançant dans ce secteur une activité qui est conçue de manière verte, en utilisant des processus verts et en s'engageant, à très long terme, à favoriser la durabilité dans tous les pans de son activité. Il existe deux types d'écopreneur :

- Premièrement, les entrepreneurs conscients de l'environnement qui mettent au point tout type d'innovation (produit, service, procédé) susceptible de diminuer les ressources utilisées et l'impact sur l'environnement ou d'améliorer le rapport coût-efficacité tout en se fixant un objectif de zéro-déchet.
- Et deuxièmement, les entrepreneurs verts qui sont conscients des questions liées à l'environnement et qui exercent leur activité sur un marché environnemental. Ils recherchent les possibilités axées sur l'environnement qui présentent des perspectives de bénéfices intéressantes.

L'entrepreneuriat vert met ainsi en lumière la notion d'« innovation » dans le sens où les marchés verts sont en train de se développer, et c'est l'innovation qui crée des emplois et des opportunités entrepreneuriales

3 York et Venkataraman, « The Entrepreneur-Environment Nexus: Uncertainty, Innovation, and Allocation », in *Journal of Business Venturing*, n°25, 2010, pp. 449-465.

4 Cécile Fonrouge et Stéphanie Petzold Dumeynieux, *Entrepreneuriat durable : nouvel eldorado*, Dunod, 2013, p. 448.

dans ce contexte. L'entrepreneuriat vert propose aussi des solutions et alternatives innovantes en matière de production et de consommation dites responsables mettant l'accent sur la gestion de l'environnement tout en créant de la plus-value économique. Dans une optique de poursuite des objectifs de développement durable, l'entrepreneuriat vert devient l'un des atouts permettant de contribuer à la transition vers une économie verte : agriculture biologique, éco-tourisme, écoconstruction, énergies renouvelables, gestion durable de l'eau, valorisation des déchets, etc.

Parmi les domaines entrepreneuriaux verts en Afrique, on peut citer l'agriculture urbaine en forte propension, notamment en Afrique du Sud à Johannesburg où les entrepreneurs urbains transforment les toitures en verger ou exploitations fruitières, utilisant des locaux pour cultiver des produits provenant de la ville et travaillant avec des partenaires pour développer les infrastructures vertes⁵.

Dans d'autres pays africains, on voit des start-ups développer des mécanismes de prise en charge et de valorisation des déchets en s'appuyant sur des réseaux de collecte publique et privée et des entreprises locales déjà existantes. L'un des exemples les plus parlants est celui de « M. Green Africa », une start-up kenyane qui transforme les déchets plastiques en matière première (6000 tonnes des déchets recyclés), créant des emplois (120 emplois créés) et permettant une intégration du réseau informel de collecteurs (2500 collecteurs). Pour cette entreprise, les déchets plastiques sont une ressource financière pour les populations en contexte de pauvreté et sans emploi, mais aussi pour les collecteurs informels dont le travail est mis en valeur.

Dans la même veine, au Cameroun, « Namé Recycling » collecte et donne une seconde vie aux déchets plastiques à travers le recyclage. Cette start-up parvient ainsi à fournir de la matière première en plastique à travers le pays, tout comme Suzan Kubheka Banda à Johannesburg en Afrique du Sud depuis 2008 qui collecte et recycle les plastiques et dont l'entreprise emploie actuellement plus de 11 personnes.

Voir dans les déchets une opportunité pour créer une nouvelle économie locale s'est désormais étendue à l'échelle du continent. À travers les déchets plastiques, il devient possible d'implémenter le développement durable et une économie circulaire limitant ainsi le rejet ou les aléas liés à l'enfouissement et à l'incinération, notamment dans les grandes villes africaines, en faisant du recyclage ou du surcyclage des déchets.

Le surcyclage (upcycling) est une méthode de valorisation des déchets et matériaux rejetés. Le concept est né suite au constat des limites du recyclage. En effet, de nombreux matériaux (comme le plastique, le carton, le tissu) perdent de la valeur après avoir été recyclés. À cela, il faut ajouter la

5 CNUCED, « Comment les entrepreneurs urbains peuvent aider à construire les villes durables », (Octobre 2022), <https://unctad.org/fr/news/comment-les-entrepreneurs-urbains-peuvent-aider-construire-des-villes-durables>

consommation d'énergie grise nécessaire pour les transformer. A l'inverse, en utilisant des moyens de réemploi des matériaux, les répercussions positives sont nombreuses. En donnant une seconde vie aux objets et aux matériaux, on crée des commodités pour lesquelles il n'est pas nécessaire d'utiliser les ressources naturelles. Ainsi, on limite la consommation des matières premières et les incidences sur la planète : émissions de gaz à effet de serre, pollution de l'eau, etc.

En utilisant des matériaux déjà existants mais voués à être jetés, on prolonge leur cycle de vie. On économise ainsi l'énergie grise qui aurait été nécessaire à leur transport, leur recyclage, leur transformation, etc. Certes, il faut aussi de l'énergie pour surcycliser les matériaux, mais le surcyclage demande une quantité nettement moins importante.

Par ailleurs, quand on parle de déchets, il s'agit de résidus inutilisables. Cependant, ce qui est inutilisable pour certains ne l'est pas forcément pour d'autres.

Dans le cadre de cet article, le « déchet » désigne toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire. Dans ce sens, valoriser les déchets, c'est donc adopter une posture consistant à donner une seconde vie à un déchet ou simplement l'introduire dans un processus de prolongement de son cycle de vie.

La transformation des matériaux inutiles est un processus de recyclage, mais lorsqu'on leur donne une valeur ajoutée, on parle alors de « recyclage par le haut ». Pour ce type de transformation, on considère rester dans une éthique du surcyclage par opposition au décyclage (aussi appelé downcycling). Le décyclage est la transformation des déchets en matériaux de moindre qualité.

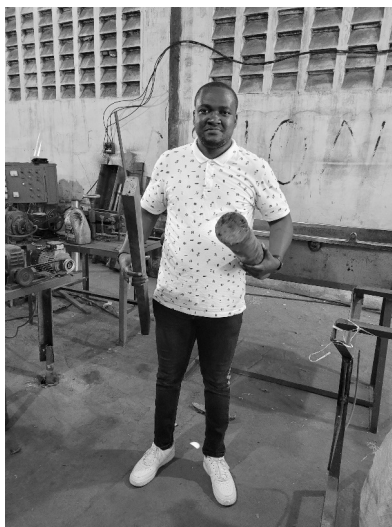
2. Étude des difficultés liées à la valorisation des déchets plastiques : le cas de l'entreprise Recoplast

À Kinshasa en 2022, Recoplast Congo, jeune start-up de surcyclage des plastiques située dans la commune de Limete, finalisait la phase d'expérimentation des modèles de produits et entamait la phase de commercialisation des plastiques surcyclés sous forme de pavés, palettes, éco-bois, etc. Cette start-up emploie de nombreux professionnels comme l'indiquait son responsable que nous avons rencontré dans l'usine.

« J'ai 7 employés à plein temps, j'ai 4 ingénieurs, j'ai un électro mécanicien, j'ai un écologiste, j'ai 15 temporaires qui travaillent dans l'assemblage et viennent dès que nous avons fabriqué les formes pour assembler et poncer. » (Éric Casinga, CEO Recoplast Congo, Limete 2^{ème} rue industrielle, 2022).



Cliché 1 : broyage des plastiques Recoplast



Cliché 2 : résultat du surcyclage appelé Eco-bois Recoplast en mains Kinshasa, 2022



Cliché 3 : Enquête à la start-up Kintoko à Matete-Banunu



Cliché 4 : Marchandisation des déchets Kintoko Matete 2022

2.1. Les étapes du travail de recyclage et/ou du surcyclage par Recoplast

Le travail de recyclage ou de surcyclage nécessite plusieurs étapes avant d'arriver au produit fini. Voici les étapes essentielles suivies par l'usine Recoplast :

- L'approvisionnement en plastiques, avec l'aide des collecteurs des déchets qui sont rétribués par kilo (100 francs congolais) ;

- Le nettoyage et le tri de ces matières plastiques, le concassage et le broyage pour extraire des fragments qui seront par la suite chauffés et fondus à haute température de fusion (jusqu'à 300°C) ;
- L'ajout des adjuvants ou des liants chimiques ;
- La récupération de la matière liquide et pâteuse qui sera mise dans des moules (des différentes formes) et deviendra, après séchage, des objets utiles (pavés, palettes, poteaux, etc.).

Toutes ces étapes, bien que rigoureusement définies, demandent beaucoup de travail en raison des limites technologiques et matérielles rencontrées par la start-up sous étude. Dans ce contexte, les lignes suivantes analysent les difficultés auxquelles font face les start-ups spécialisées dans la valorisation des déchets à Kinshasa.

2.2. Des difficultés

2.2.1. Le manque d'espace et l'exiguïté des locaux d'exploitation

Mettre en place une usine de valorisation des plastiques nécessite un local de stockage, de nettoyage et de conservation des plastiques qu'apportent les collecteurs des déchets. À Kinshasa, disposer d'un espace d'exploitation dans la zone industrielle de Limete afin d'y planter une usine de valorisation des plastiques coûte énormément cher pour les jeunes entrepreneurs, concurrencés par les grands industriels de la ville, notamment les Indopakistanaïsi travaillant dans le secteur du cosmétique et de l'agroalimentaire.

On aimerait encore un local plus grand pour stocker une grande quantité de plastiques par jour. Ici on loue très cher, c'est pour cela qu'on a besoin d'un partenariat public ou privé parce que nous sommes en train de résoudre un problème de l'État. » (Éric Casinga, CEO Recoplast Congo, 2022).

L'une des réponses à cette difficulté consiste, pour la start-up Recoplast Congo, à demander une aide au gouvernement urbain de Kinshasa. Cette aide permettra de compléter une partie des ressources financières afin de tenir le coût d'exploitation dans cette zone industrielle et d'acquérir du matériel technologique pour améliorer les processus de valorisation des déchets plastiques. Cependant, le constat est que cette demande d'aide reste une impasse, car le gouvernement se limite aux simples promesses à l'égard du CEO de cette entreprise.

On est connu par l'État, on a eu à faire de demande de partenariat avec le gouvernement urbain. Mais ici, l'administration est très lourde. Ils ont d'autres priorités. S'ils étaient expéditifs, on n'allait pas connaître ce problème des déchets... Le ministre a été très content et nous a promis de nous accompagner. Nous attendons ce partenariat... Il n'a pas donné de délai pour le partenariat ; peut-être qu'il attend de voir... (Éric Casinga, CEO Recoplast Congo, Limete 2^{ème} rue, 2022).

Par ailleurs, les motivations d'une demande d'aide au gouvernement proviennent de la forte conviction qu'ont les entrepreneurs verts de résoudre un problème public stagnant. De ce fait, ne pas bénéficier des dotations publiques reflète une insensibilité des pouvoirs publics à l'émergence des start-ups spécialisées dans la valorisation des déchets. Cette insensibilité du gouvernement se traduit également par la difficulté de mettre à la disposition des start-ups la quantité énergétique, notamment l'électricité, suffisante pour alimenter les machines triphasées, et des outils techniques utilisés dans la valorisation des déchets.

C'est un problème de l'État... On le fait à leur place et il devrait y avoir quand même de retour de leur part, de retour pas seulement en espèce, en numéraire ou en argent, mais en signalant par exemple à la SNEL de nous donner du courant en permanence, nous donner de l'espace donc tout ça ! tout ça ! mais c'est beaucoup qu'on est en train de subir. (Éric Casinga, CEO Recoplast Congo, Limete 2^{ème} rue, 2022).

En outre, les ressources financières constituent la pièce manquante qui freine l'évolution de la valorisation des déchets par les entrepreneurs kinois. Si l'aide publique n'aboutit pas à des dotations financières de l'État vers les start-ups, les banques et autres institutions financières ne financent pas les entrepreneurs verts. Ces derniers sont jugés disposant des faibles capacités d'emprunt et donc incapables de financer à moyen et/ou à long terme leur processus d'évolution. Cela paraît difficile pour une banque de donner un crédit à un jeune entrepreneur qui ne disposerait pas de gage ou d'hypothèque comme garantie de remboursement des crédits à lui octroyés.

Ainsi, les entrepreneurs verts en valorisation des déchets manquent donc de soutien et d'accompagnement à différents stades de leur évolution. Les ressources financières propres dont ils disposent ne permettent que de financer la première phase de mise en œuvre du projet, notamment des études de faisabilité, d'acquisition de quelques matériels et de paiement de garantie locative. La phase de développement, quant à elle, continue à stagner. Ce problème de manque des ressources impacte directement les conditions de travail au sein des usines de valorisation des déchets : certains travailleurs ne disposent pas d'équipements de protection individuelle, d'autres sont obligés de garder les mêmes équipements de façon récurrente, ce qui ne répond ni aux normes d'hygiène, ni aux normes de sécurité collective et individuelle. Certains employés sont obligés parfois de rester à la maison et de ne venir travailler que lorsque les ressources énergétiques nécessaires sont disponibles.

2.2.2. Les difficultés d'approvisionnement en déchets plastiques

On n'a pas de camions pour la collecte. On a besoin de camions compacteurs parce que les déchets prennent de l'espace. On dépend des collecteurs indépendants qui nous apportent des plastiques qu'on achète au kilo. Parfois, on loue un camion, mais on ne peut pas supporter ce coût tous les jours. (Éric Casinga, CEO Recoplast Congo, Limete 2^{ème} rue 2022).

Fabriquer les biens avec des produits à partir des déchets plastiques nécessite de disposer d'une quantité suffisante des plastiques à surcycler. Bien que les déchets plastiques soient omniprésents à Kinshasa au regard de la forte consommation à l'échelle urbaine, les contours que prend leur approvisionnement par les start-ups posent énormément de problèmes. Trois grandes difficultés entravent l'approvisionnement en déchets : le manque de tri en amont des déchets plastiques au niveau des ménages et par les consommateurs urbains, une faible collecte des déchets institutionnalisée par les autorités urbaines qui se limite à l'implémentation de quelques poubelles dans les grandes artères routières à Kinshasa, et le travail informel des pousse-pousseurs qui utilisent des moyens rudimentaires sur des longs trajets afin d'aller vendre les déchets auprès des usines de surcyclage.

- *Le manque de tri préalable des déchets plastiques par les ménages et les consommateurs urbains*

Il s'observe à Kinshasa la culture du "tout-jetable" dans la rue, dans les égouts ou encore dans une poubelle ménagère, très souvent un vieux seau hors usage dans lequel on jette les ordures, les plastiques, les boîtes de conserve, les cartons, etc. Le manque de tri illustre ainsi une insuffisance de socialisation aux déchets et à la vie à côté des poubelles.

Le travail d'intériorisation des normes, des règles et des principes liés au tri et à la gestion des déchets ne se fait pas au niveau de la famille, de l'école, des institutions religieuses. Par ailleurs, du côté de l'État, on peut voir les services publics de proximité d'hygiène et de l'environnement déliquescents, la police locale dépourvue de toute capacité coercitive afin de contraindre les populations au tri de leurs déchets. Cette situation a des répercussions sur l'environnement urbain où les individus, par défaut de socialisation à la gestion des déchets et par manque des dispositifs publics (poubelles, parc à container, indications, etc.) préfèrent jeter les plastiques en leur possession dans les cours d'eau, les égouts et dans les zones érosives. Le manque de tri impacte ainsi l'approvisionnement en déchets plastiques, car il donne du travail supplémentaire aux collecteurs des déchets et parfois renvoie à la décharge une quantité importante des déchets plastiques à valoriser.

- Une faible collecte institutionnalisée des déchets par les autorités urbaines

Depuis cinq ans, maintenant, en partant du lancement de l'opération Kin Bopeto en 2019, la collecte des déchets organisée par les autorités urbaines de Kinshasa se limite aux grandes routes urbaines, au boulevard et carrefour, aux espaces publics dans les coins les plus visibles et huppés de la capitale congolaise. Cette façon de faire laisse en état de nuisance les déchets produits dans le reste de la ville. Cette collecte, qui consiste à ramasser les déchets urbains et à les mettre en décharge, entrave l'approvisionnement en déchets plastiques des start-ups travaillant dans le secteur du surcyclage des déchets.

Le travail précaire des collecteurs de déchets

Les récits ci-après valent tout aussi bien pour Recoplast Congo. Même s'ils viennent d'une autre entreprise de Kinshasa.

Ici, tout le monde vient : les mamans, les jeunes personnes et très souvent les jeunes de Matete. Ces déchets sont acheminés vers notre usine à la 15^e rue. Là-bas, il y a des personnes qui les trient en séparant les bouteilles blanches des autres bouteilles des couleurs en les mettant chacune dans des sacs différents et après il y a des machines qui vont les transformer en chaise en plastique, pvc, etc. Les pousse-pousseurs ramènent beaucoup de déchets, ils viennent les vendre ici ». (Entretien avec une travailleuse de la start-up Kintoko OK Plast, à Matete Kinshasa, 2022). « Les enfants qui viennent vendre des déchets pour la plupart sont issus des familles défavorisées. Celui-ci par exemple vend des plastiques et avec cet argent, il achète de l'eau pure en sachet pour revendre. Mais certains enfants sont issus des familles moins difficiles et ils les vendent pour gagner de l'argent tout court⁶.

Si une partie de la collecte des déchets est faite par les camions de l'hôtel de ville de Kinshasa dans certains quartiers du centre-ville, il se constate plutôt une collecte informelle dans le reste de la ville appelé « cité ». Cette collecte informelle est faite par des hommes, femmes et enfants qui ramassent les déchets dans les égouts afin de les revendre au kilo aux usines de valorisation des déchets.

Les déchets, on les achète par kilo, un kilo c'est à 100 francs congolais mais ça dépend des sacs et de la manière dont on va le peser. Il peut ramener un sac qui peut donner 5 ou 6 kilos selon le sac. Mais nos grands sacs peuvent aller jusqu'à 92 kilos⁷.

Ces pousse-pousseurs que tu vois vont jeter les immondices et vont reprendre les plastiques pour venir les revendre ici. Il y a des gens qui mettent de caillasse et des sables, on les renverse par terre quand on les remarque. Il y a des fois on termine à 17 h 30, mais il y a des fois tu les

6 Entretien avec un travailleur de Kintoko-Ok Plast, Matete Banunu, 2022.

7 Entretien avec les travailleurs de Kintoko, 2022.

appelées que le conteneur est surchargé et pour que le véhicule vienne les chercher on patiente très longtemps jusqu'au soir vers 19h. On a été en réunion avec les chefs pour leur demander de faire venir de sitôt et nous donner la possibilité de rentrer à temps. Il y a des sacs vides dans le conteneur, et certains sacs que j'avais déjà pesés qui doivent être ramenés à l'usine. Les plastiques sont généralement les bouteilles des jus, de l'eau et de whisky et de savon liquide. Nous avons nos personnes de confiance. Elles, elles savent comment nous travaillons et ne peuvent pas nous faire du mal, car elles sont habituées avec nous, mais d'autres personnes, oui, elles peuvent mettre d'autres types de bouteilles. Si on remarque d'autres types de bouteilles on les remet à la personne, elle-même va se démerder avec ». « Depuis qu'on est ici, il y a des fois où je peux peser 1000 kilos par jour. Les enfants qui ramènent des déchets ici, certains les collectent puis les gardent chez eux à la maison pour les ramener ici petit à petit. Il y a des personnes qui ont des sites, qui achètent des bouteilles en plastiques et vont les vendre directement à l'usine, la différence existe en termes de prix parce que là-bas ils les revendent beaucoup plus chers. Les gens se découragent quand ils apprennent que le kilo revient à 100 francs, ils nous disent de demander à nos chefs d'augmenter le prix mais les chefs ne veulent pas. Depuis qu'on est ici, tu sens que les choses vont chaque jour. L'usine où l'on trie des déchets se trouve à l'Uzam, ils veulent d'ailleurs déménager pour aller ailleurs⁸.

Cette forme de travail précaire, car sans assurance, sans lendemain, avec un niveau de revenu très dérisoire et un niveau d'exposition aux maladies liées à la saleté très élevé, n'est pas reconnue par les autorités urbaines. Or, c'est cette collecte informelle qui permet aux usines de recyclage de fonctionner avec le peu de déchets apportés. Par ailleurs, cette collecte des déchets informelle et précaire faite par des individus leur permet de disposer de quelques ressources financières pour leur survie, et à la ville de diminuer la nuisance causée par les déchets.

2.2.3. La faible appropriation de la consommation des objets surcyclés par la population kinoise

Le travail de surcyclage n'aboutit pas toujours à des produits acceptables par la population au regard de la demande en qualité, des exigences en termes d'esthétique et du plaisir que procurent des jolis objets. Les entrepreneurs verts, en dépit de leur maigre ressource, font des efforts de surcyclage en se débrouillant pour produire des objets. Dans le fait, la qualité et l'esthétique nécessitent beaucoup de travail d'amélioration impliquant de nombreux acteurs et technologies. En dépit de la petite technologie de fortune, le mélange des différents types des plastiques (HDPE, PET, PP, etc.) n'est pas facilement homogénéisable, ce qui aboutit à des produits moins beaux, moins propres ou moins présentables pour les consommateurs habitués aux neufs.

⁸ Entretien avec un travailleur de Kintoko, Matete Banunu, 2022.

Cette différence en termes de qualité et d'esthétique s'observe dans le cliché 2 ci-dessus illustrant « l'éco-bois en plastiques surcyclés » ; il est bien dure et imperméable, mais sa couleur et son aspect esthétique provoquent des mécontentements de la part des acheteurs potentiels. Ainsi, la production des objets avec des déchets 100% surcyclés restent encore un processus obligeant un long travail de technologisation et d'amélioration continue pour les faire accepter aux consommateurs kinois.

Par ailleurs, une autre entrave à la consommation des produits surcyclés est le manque d'information et de communication sur les marchés verts à Kinshasa. La population kinoise n'a pas d'information sur la place du surcyclage dans le cadre du développement durable et de la préservation de l'environnement contre la pollution des matières plastiques. A Kinshasa, on ne retrouve aucune enseigne de vulgarisation ou de sensibilisation à la consommation des produits surcyclés. Les concepts de développement durable, d'économie verte ou d'économie circulaire sont moins répandus et peu connus du public Kinois.

2.2.4. La non-institutionnalisation de la valorisation des déchets

La gestion des déchets a été, pendant longtemps, considérée par les pouvoirs publics comme un simple service de collecte, de rejet des déchets ; et il existe un ensemble de lois interdisant certaines pratiques, notamment le "tout-jetable" dans la rue ou l'utilisation de certaines matières en plastique. Ce qui n'a d'ailleurs jamais été respecté vu la prolifération des déchets plastiques dans la capitale kinoise. Et quand il faut rétablir le cycle de gestion des déchets tel que cela est fait aujourd'hui à Kinshasa par les autorités publiques, il s'agit d'un travail dégradant, précaire et humiliant qui consiste à demander aux individus de collecter et rassembler des déchets afin de les mettre en décharge dans des quartiers pauvres et marginalisés (la décharge de Mpasa étant très loin du reste de la ville, et en piteux état) ou de les revendre à des start-ups, notamment Kintoko à un prix dérisoire de 100 Francs congolais le kilogramme.

Certes, cette façon de faire exclut toute dangerosité liée à la toxicité des déchets tout venant et non triés à l'échelle urbaine, mais, elle ne met pas l'accent sur la dimension exposition du corps et de la santé des individus et des enfants à qui l'on a dit que les déchets sont une ressource. Mais, de quel déchet s'agit-il ? Devant cette situation, on peut se poser la question de savoir combien de kilogramme il faudrait regrouper pour avoir un minimum financier vital, combien de temps et d'efforts physiques cela demandera. Cette perception réductrice du cycle des déchets a engendré la vulnérabilité des dépenses publiques importantes dans le cadre des différentes opérations urbaines de nettoyage, de propreté et d'assainissement (Kin Bopeto, Kin propre, coup de poing, etc.) menées sans impacts durables et perceptibles sur le plan social, environnemental et économique.

Les actions du gouvernement urbain en gestion des déchets accordent peu d'intérêt à l'utilisation des matières premières secondaires, à la promotion des pratiques d'économie circulaire dans tous les secteurs générateurs des déchets, à l'incitation à la mise en œuvre des start-ups vertes et des filières de valorisation des déchets à l'échelle urbaine tenues par des entrepreneurs congolais.

Conclusion

L'entrepreneuriat vert à travers la valorisation des déchets est une opportunité pour la ville de Kinshasa de sortir de la pollution due à la présence des déchets, notamment plastiques, dans laquelle elle se trouve depuis plusieurs décennies. En Afrique, depuis quelque temps, il se constate dans certains pays des stratégies privées et publiques ainsi que des programmes nationaux allant dans le sens de l'émergence de l'entrepreneuriat vert dont les externalités positives touchent directement la baisse du taux de chômage des jeunes. En RD Congo et précisément à Kinshasa, l'entrepreneuriat vert en valorisation des déchets stagne au regard notamment de l'insuffisance des conditions matérielles, organisationnelles (manque d'électricité), sociologique (faible consommation des objets recyclés) ainsi qu'institutionnelle (non réglementation) de ce business pourtant prometteur pour le développement durable de la ville de Kinshasa.

La promotion de l'économie verte par les gouvernements tant national qu'urbain et local ainsi que la mise en place d'un cadre de gouvernance favorisant l'innovation apparaissent, en effet, indispensables afin de permettre l'émergence de l'économie verte. Par ailleurs, d'autres contrastes existants et liés aux faibles ressources propres dont disposent les acteurs privés mettent le modèle entrepreneurial vert dans une situation de précarité et font de ce business une activité de débrouillardise. Or, tant qu'il y aura production et consommation des plastiques, particulièrement des bouteilles en plastique dans une ville en pleine explosion démographique, la question de la valorisation des déchets plastiques restera toujours sur la table de discussion.

Les différentes difficultés constatées et analysées dans ce texte rendent la valorisation et, par ricochet, l'émergence d'une économie circulaire et verte encore plus difficiles. Dans ce contexte, il revient aux autorités publiques de piloter la création d'un système de gestion des déchets, de leur collecte à leur valorisation en intégrant les ramasseurs individuels évoluant bien souvent dans le secteur informel ainsi que des start-ups et PME. ■